

L'ordre collégial, le collégial privé et la démocratisation de la recherche

Marcel Côté

Directeur adjoint, Centre d'étude sur les métiers du Campus Notre-Dame-de-Foy

Si nous avons décidé de vous entretenir de l'émergence d'un centre de recherche durant ce 8e colloque de l'ARC, c'est que notre courte expérience dans l'implantation d'un tel centre convenait parfaitement au thème de « la démocratisation de la recherche ».

En effet, qu'une institution de l'ordre d'enseignement collégial décide d'ouvrir un centre de recherches n'est pas nécessairement quelque chose de nouveau. Toutefois, que le centre de recherches émerge d'un établissement collégial privé, il y a là une certaine nouveauté surtout lorsqu'il s'agit de recherche-action.

Traditionnellement, on s'attend plutôt à ce que la vocation de recherche soit une préoccupation d'ordre universitaire car la recherche est dans le mandat des universités. L'ordre collégial fait de la recherche en quelque sorte « par défaut » : en recherche appliquée dans des programmes d'études techniques qui relèvent de cet ordre et, bien sûr, en pédagogie pour l'enseignement. Pourtant les établissements collégiaux et les établissements universitaires sont à proprement parler des établissements d'études supérieures. Il ne devrait pas y avoir un partage aussi radical en ce qui regarde la recherche. Signalons aussi que si le collégial privé s'était cantonné, sauf quelques rares exceptions, plutôt dans l'enseignement que dans la recherche, la raison qui explique ce phénomène est certainement relié au manque de ressources humaines et financières que l'on pouvait consacrer à cette dimension importante des études supérieures.

En fait, l'intérêt croissant pour la recherche dans l'ordre collégial et même dans le collégial privé n'est cependant pas dû à l'effervescence actuelle dans le monde de la recherche qui serait ou se voudrait plus démocratique. Il faut plutôt poser un diagnostic plus pragmatique : il s'agit là d'un intérêt imposé par la nécessité de la diversification des activités des établissements d'ordre collégial. Une telle diversification, espère-t-on, assurera la viabilité financière des établissements à moyen terme.

Mais la diversification suppose que l'établissement collégial a ou se donne une expertise, qu'il établisse sa crédibilité dans un ou des domaine(s) de recherche et que cette activité génère des revenus dont l'ensemble de l'institution peut bénéficier ou pourra éventuellement bénéficier. Ainsi, paradoxalement, la démocratisation

de la recherche permet à ceux qui en font de se singulariser ...

L'intérêt pour la recherche au Campus Notre-Dame-de-Foy

Précisons tout de suite qu'il y a une tradition de recherche dans notre institution : plusieurs membres de notre personnel ont publié dans leur domaine d'études, dans le cadre de leurs fonctions professionnelles ou même par intérêt personnel des travaux importants. La recherche et les publications étaient encouragées sans être pris en charge par le milieu.

Au printemps 1995, le Campus Notre-Dame-de-Foy engage un nouveau directeur général. Le mandat qui lui est confié est clair : diversifier les activités de notre collège tout en demeurant à l'intérieur de la mission éducative de l'institution. Or, si le nouveau directeur général, Jean-Noël Tremblay, connaît fort bien le milieu collégial pour y avoir oeuvré pendant de nombreuses années, il a également travaillé dans l'enseignement et la recherche universitaires. Sous son impulsion, le conseil d'administration fait son nid et décide de diversifier ses activités en exploitant de nouveaux créneaux de formation, comme la formation continue et l'idée de « collège universitaire », et en se dotant d'un centre de recherches.

De plus, le directeur général apportait avec lui une expertise nouvelle et originale qui sera au coeur de la constitution du centre de recherche. C'est là un élément essentiel. D'ailleurs, pour reprendre les sous-thèmes du 8e colloque « Partenariat, Innovation et Formation » sous la forme d'un acrostiche, la création d'un centre de recherche nécessaire toujours d'avoir du « PIF ».

Avoir du « PIF »

Nous avons eu du « Pif ». En effet, le directeur général, également chercheur, arrivait avec un sujet de recherche encore inexploité : l'étude des métiers et des professions s'appuyant sur des études ethnographiques fouillées. De là la création de notre centre de recher-

ches : le Centre d'étude sur les métiers. Le CEM, a comme buts d'étudier les métiers et les professions ainsi que produire de l'information et de la formation sur l'exercice de ces métiers et professions à partir des contenus des études ethnographiques.

Dans cette perspective, le CEM s'intéresse particulièrement aux recherches et aux enquêtes sur les qualités, les aptitudes et les compétences essentielles à la pratique de différents métiers et professions. Parce qu'il tient compte du facteur humain, l'approche intégrée du CEM permet une meilleure compréhension des compétences exigées, une meilleure évaluation du personnel et une valorisation des gens dans leur travail. En fait, la philosophie soutenant notre centre est basée sur le fait que la qualité totale ne s'obtient pas simplement en effectuant des changements administratifs ou organisationnels dans l'entreprise. Elle s'inspire plutôt d'une connaissance exacte des fonctions de travail exercées dans un métier ou dans une profession.

Le centre de recherche

Par la réalisation des études ethnographiques sur les fonctions de travail et sur les critères de compétence, le CEM est un véritable centre de recherche :

En recherche appliquée

La principale préoccupation du CEM se situe au niveau de l'innovation dans l'étude des métiers et des professions. Ce qui pourrait donner lieu à de la formation et de la programmation directement connectée sur l'exercice du métier. Les acquis des travaux du CEM seront orientés dans ce but.

En formation

L'analyse des besoins prendra en compte l'expertise en place et les exigences des usagers tout en offrant un cadre pédagogique nécessaire à la formation.

En édition

Nous publierons deux types de document sur différents supports (livres, films, disquettes, etc.) : des monographies sur la gestion et la pratique des métiers et des professions ainsi que des documents pédagogiques de formation dont le contenu est tiré des monographies.

Avec un centre documentaire

Nous prévoyons la mise en place d'un centre de documentation sur la pratique des métiers et des professions.

Avec des partenariats et des collaborations

Nous établissons des partenariats avec des organismes ou des entreprises dans l'étude des métiers et professions. Partenariat aussi avec des établissements d'enseignement de l'ordre secondaire et de l'ordre universitaire afin d'assurer une formation intégrée et harmonisée du métier ou de la profession.

L'implantation

L'idée fait son chemin et, dès l'automne, le conseil d'administration décidait de passer à l'action. Le tout s'est déroulé ainsi :

Septembre 1995

Approbation du plan de développement du Campus dont l'un des pôles est le CEM.

Octobre 1995

Obtention d'un fond d'émergence de la part du Fonds de développement du collège. L'argent ainsi obtenu permet de recruter les premiers collaborateurs du centre et de structurer le projet. Les porteurs du dossier CEM identifient trois secteurs prioritaires d'intervention : la sécurité publique, le transport et la mode.

Novembre-décembre 1995

Obtention des lettres patentes. Le CEM est un organisme à but non lucratif doté de son propre conseil d'administration. Cette façon de faire confère au CEM une souplesse organisationnelle que ne permettaient pas les structures actuelles du Campus Notre-Dame-de-Foy.

Janvier-février 1996

On constitue la première équipe de chercheurs (comité d'orientation), on installe physiquement le CEM et on embauche du personnel régulier.

Mars-avril 1996

Le CEM se dote d'un bureau de direction dont le but est d'harmoniser la recherche et le développement du CEM et du Campus Notre-Dame-de-Foy. Le CEM obtient ses premiers contrats.

Mai 1996

Première Assemblée générale du CEM et première réunion du Conseil d'administration. De nouveaux contrats s'ajoutent. Exploration de thématiques de recherches.

En somme, neuf mois de gestation ont permis de mettre au monde ce centre de recherches. Si nous avons dû faire face à certaines difficultés, il est clair que les pro-

chains mois sont déterminants pour la croissance du CEM. Le défi est maintenant de le rendre autonome. Nous y consacrons actuellement nos énergies. Nous sommes cependant confiants d'y arriver car notre centre de recherches suscite beaucoup d'engouement de la part des différentes entreprises et de différents organismes.

Les deux prochaines communications vous permettront d'apprécier l'orientation ainsi que l'originalité de la démarche du CEM. La première communication livre la perspective du CEM dans la recherche par le directeur et l'instigateur du centre, M. Jean-Noël Tremblay. La deuxième communication est une application concrète de ce que peut donner une étude ethnographique, étude dont le sujet est le monde des camionneurs. Cette communication est donnée par M. Serge Bouchard, chercheur-associé au CEM.